

Belgium-Namur: Medical equipments

OJ S 120/2017 27/06/2017

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: APP CHR Sambre et Meuse — Site Meuse

Postal address: Avenue Albert 1e 185

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

For the attention of: Madame Hélène Willem

E-mail: helene.willem@chr-namur.be

Telephone: +32 81726815

Fax: +32 81726818

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.chrn.be>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Other: Hôpital

I.3. Main activity

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Imagerie Médicale — Fourniture, travaux d'évacuation avec reprise de l'ancien matériel et d'installation, mise en service, formation et maintenance d'un scanner à double énergie — Matériel Neuf.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: Imagerie médicale.

NUTS code BE352 Arr. Namur

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Imagerie Médicale — Fourniture, travaux d'évacuation avec reprise de l'ancien matériel et d'installation, mise en service, formation et maintenance d'un scanner à double énergie — Matériel Neuf

L'équipement demandé doit être polyvalent (examens full body).

Reprise de l'ancien scanner Siemens SENSATION 16, pour lequel le soumissionnaire remettra prix.

Lieu de livraison: Imagerie médicale, Avenue Albert 1er, 185 à 5000 Namur.

II.1.6. CPV code(s)

33100000 Medical equipments, 33111000 X-ray devices

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

1.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Cautionnement (5 % du montant initial du marché (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure).

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: * Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire:

- n'a pas fait l'objet d'une condamnation pour participation à une organisation criminelle, corruption, fraude ou le blanchiment de capitaux
- n'est pas en état de faillite ou de liquidation;
- n'a pas fait l'aveu de sa faillite et ne fait pas l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire;
- n'a pas fait l'objet d'une condamnation pour tout délit affectant sa moralité professionnelle;
- en matière professionnelle, n'a pas commis de faute grave;
- est en règle quant aux paiements des cotisations de sécurité sociale;
- est en règle quant aux paiements de la TVA et de ses impôts;
- ne s'est pas rendu gravement coupable de fausses déclarations en fournissant ces renseignements;
- n'a pas occupé des ressortissants de pays tiers en séjour illégal au sens de la loi du 11/02 /2013 prévoyant des sanctions et des mesures à l'encontre des employeurs de ressortissants de pays tiers en séjour illégal.

* Une attestation délivrée par l'autorité compétente confirmant que le soumissionnaire est en règle quant à ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale, jusque et y compris l'avant-dernier trimestre civil écoulé par rapport à la date limite de réception des demandes de participation ou de réception des offres, conformément aux dispositions de la loi belge ou celles du pays où les employés sont établis.

* En application de l'art. 63 de l'AR du 15 juillet 2011, le candidat ou le soumissionnaire joint à sa demande de participation ou à son offre, selon le cas, une attestation dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales selon les dispositions légales du pays où il est établi. Pour un candidat ou soumissionnaire belge cela concerne le respect des obligations fiscales auprès du SPF Finances.

* Une attestation récente du greffe du tribunal de commerce compétent, de laquelle il ressort que l'entreprise n'est pas en situation de faillite, de réorganisation judiciaire ou de liquidation;

* Une attestation délivrée par l'autorité compétente confirmant que le soumissionnaire est en règle en matière d'impôts sur le revenu

* Une attestation délivrée par l'autorité compétente confirmant que le soumissionnaire est en règle en matière de TVA.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: * Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du candidat ou soumissionnaire, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Niveau minimal: Le chiffre d'affaires relatif au produit devra atteindre EUR 300.000 TVAC par an (cfr annexe F);

Minimum level(s) of standards possibly required: Cfr ci-dessus.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

* Une liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou, lorsque le destinataire a

été un acheteur privé par une attestation de l'acheteur ou à défaut simplement par une déclaration du fournisseur:

— Niveau minimal: Fournir 3 certificats de bonne exécution émanant d'hôpitaux différents pour des marchés similaires (cfr annexe I).

Ils devront atteindre EUR 150.000 TVAC par certificat;

* Un organigramme reprenant la composition du service après-vente (SAV) en Belgique avec des interlocuteurs s'exprimant en français;

Minimum level(s) of standards possibly required:

Cfr ci-dessus.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2017028

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 7.8.2017

Payable documents: yes

Price: 10,00 EUR

Terms and method of payment: Cahier spécial des charges

Conditions d'obtention et mode de paiement: A verser préalablement avec la mention «Service des Marchés — CSCH — “Imagerie médicale — Scanner à double énergie”» sur le compte: IBAN BE66 0910 1176 7543; BIC (swift) GKCCBEBB et sur demande aux adresses électroniques suivantes: helene.willem@chr-namur.be ET frederica.renard@chr-namur.be en mentionnant la référence du marché et en y ajoutant toutes les coordonnées de la société

En règle, les documents seront envoyés par courrier postal et par courriel.

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

8.8.2017 - 15:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 8.8.2017 - 15:00

Place:

Bloc central — salle Léonard de Vinci — niveau: -1

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Visite du site requise:

Le soumissionnaire est tenu d'effectuer Obligatoirement une visite des lieux, et ce Imperativement sur rendez-vous, au préalable, avec Monsieur Debruyne — Directeur Technique ou son délégué — : 081/72.65.00 ou 64.80.

Le soumissionnaire joint à son offre l'attestation en annexe correctement complétée.

De par leur dépôt de leur offre, les soumissionnaires sont censés avoir tenu compte de toutes les sujétions résultant de la situation existante.

Un certificat de visite (sur base du modèle en annexe B) signé par le P.A. confirmant la visite sera joint à la soumission.

Le soumissionnaire reconnaît, à la suite de cette visite:

— avoir reçu toutes les informations utiles lui permettant de comprendre l'étendue et les particularités du marché;

— s'être rendu compte de toutes les particularités de l'exécution du marché;

— avoir calculé le montant de son offre en tenant compte de cette connaissance et des moyens à mettre en œuvre pour assurer sa parfaite exécution.

Ainsi, il ne sera pas accordé de supplément de prix à l'adjudicataire lors de l'exécution du

marché, ce dernier ne pouvant prétexter que certains éléments techniques ou autres ne lui étaient pas connus.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

22.6.2017